



Communiqué de presse

Alerte cyclonique : passage au niveau ORANGE PRÉPAREZ-VOUS

La prévision du passage de la tempête tropicale BRET sur la Martinique a conduit le préfet à réunir cet après-midi en préfecture une cellule de crise. Cette cellule regroupe, sous l'autorité du préfet, des représentants des services de l'État.

Les prévisions de Météo-France sont les suivantes :

Le phénomène BRET est qualifié de tempête tropicale forte. Sa trajectoire impactera principalement le centre et le Sud de l'île. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Des vents d'une valeur moyenne de 70 à 80km/h dans le Sud, et de 60 à 70 km/h dans le Nord. Les rafales pourraient atteindre des valeurs moyennes de 100 à 120km/h et jusqu'à 150km/h à certains endroits.
- Les vagues pourraient atteindre 3 à 4 mètres en moyenne, et jusqu'à 5 mètres en côte, ainsi que 6 mètres dans les canaux.
- De fortes averses sont attendues, avec des cumuls de pluies estimés entre 100 et 150 mm en moyenne.

A l'issue de la réunion, le préfet place la Martinique en alerte cyclonique ORANGE.

Un nouveau point sur la situation de la tempête tropicale BRET sera fait par les services de l'Etat **demain à 07h00**.

Les mairies et les services opérationnels mettent en veille active leurs dispositifs de gestion de crise.

Il est ainsi demandé de se préparer et de suivre les mesures individuelles et collectives suivantes à diffuser le plus largement possible.

Mesures collectives :

- Tous les établissements scolaires et les crèches doivent fermer demain,
- L'activité économique continue mais les responsables d'entreprises (ou de commerces) doivent se préparer à l'interrompre,
- Les organisateurs de manifestations publiques de plein air, prévues demain, doivent annuler leurs manifestations,
- Les cellules de crise doivent être mises en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être préparés,
- Les dispositifs de substitution (téléphone satellite, groupe électrogène, etc.) doivent être vérifiés et testés,

Les médias doivent diffuser des informations régulières sur le phénomène.



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesures individuelles :

- Tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant régulièrement les bulletins de Météo-France et en écoutant la radio,
- Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise à l'abri des objets, démontage des installations susceptibles d'être emportées),
- Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touchés par une inondation,
- Le cas échéant, protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri,
- Organisez votre stockage de nourriture et matériel divers. Attention aux denrées périssables stockées dans votre congélateur (perte en cas de coupure prolongée d'électricité),
- Protégez vos documents personnels et importants (papiers d'identité, carnet de vaccination, factures, certificats de garanties, etc.).

La cellule d'information au public de la préfecture sera ouverte dès demain, jeudi 22 juin, à 08h00. **Le numéro est le suivant : 05 96 39 39 89.**

Tenez-vous informés en suivant la Préfecture sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux (Facebook : [prefetdelamartinique](#) ; Twitter : [@prefet972](#)).

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle
